

## **VIEILLIR À DOMICILE #1**

**Message clé**: Les personnes âgées constituent le segment de la population canadienne dont la croissance est la plus rapide.

Par conséquent, le coût des soins de santé alloué aux soins des aînés augmentera également de façon exponentielle. Le Canada connaît déjà une pénurie de lits dans les établissements de soins de longue durée (ESLD). En Ontario seulement, 40 000 personnes sont inscrites sur des listes d'attente pour un placement.

Il doit y avoir une meilleure façon de servir nos aînés. Considérez ceci : selon un sondage, 87 % des personnes âgées souhaitent vieillir dans leur propre maison. Avec le soutien approprié du gouvernement, cela devient non seulement une option souhaitable, mais pourrait également permettre de réaliser des économies potentielles sur les coûts des soins de santé.

## **ASPECTS À CONSIDÉRER:**

La pression sur le système: D'ici 2040, sans changement de politique, environ 25 % de la population du Canada consommera près de 75 % du budget des soins de santé du gouvernement (ajusté en fonction de l'inflation).

**Insuffisance de places pour les soins de longue durée:** Actuellement, 15 % des lits d'hôpitaux sont occupés par des personnes en attente d'un placement dans un foyer de soins de longue durée. Le temps d'attente peut durer des mois, voire des années.

**Diversité des besoins à prendre en compte :** Chaque aîné aura des besoins différents - personnels et environnementaux. Les besoins personnels peuvent inclure le revenu, la santé, les besoins spéciaux (par exemple, les déficiences intellectuelles) ou les circonstances particulières (par exemple, les adultes qui s'occupent d'enfants ayant des troubles du développement). Les besoins environnementaux comprennent le transport, les modifications apportées aux habitations, les environnements ruraux ou urbains, et le respect de l'âge dans la communauté.

Le système doit être flexible pour répondre aux besoins qui pourraient évoluer dans le temps.

**Les aides-soignants rémunérés :** Les aidants sont essentiels au processus de vieillissement à domicile. Les besoins des personnes âgées varient selon les individus. L'aide personnelle, l'aide à domicile, l'aide médicale et la thérapie en sont des exemples, mais ceux-ci évoluent également lorsque la personne vieillit.

Les soignants doivent être formés, bien rémunérés et respectés.



**Les aidants naturels non rémunérés :** Des millions de membres de la famille et d'amis à travers le Canada sont des aidants naturels non rémunérés. Un soutien et une reconnaissance sont nécessaires pour le travail complexe et chronophage qu'ils accomplissent. Leur rôle, qui consiste à permettre aux membres de la famille de vieillir à la maison, est inestimable pour soutenir les membres de la famille et réduire le stress du système.